

Domaine de formation : **ELU0504 – Gestion de budget**

Référence interne : **ELU0504-GL-CP1** Durée de la session : **7 heures** Prérequis : **Aucun prérequis**

Les objectifs pédagogiques :

- Cette formation a pour objectifs de permettre aux participants de :
- Analyser l'évolution des équilibres financiers d'une collectivité territoriale,
 - Identifier les facteurs de risques financiers et les marges de manœuvre disponibles
 - Elaborer et gérer une stratégie financière de moyen terme
 - Maîtriser les techniques et les outils de l'analyse financière,
 - Anticiper les évolutions financières de moyen terme d'une collectivité territoriale
 - Elaborer une stratégie financière de long terme en choisissant des indicateurs-clés
 - Evaluer la sensibilité de la stratégie financière en intégrant les aléas de l'environnement
 - Connaître les outils de communication financière liés à ces analyses pluriannuelles

Le Programme :

Les enjeux de la prospective et de la stratégie financière

- Les enjeux de la définition d'une stratégie financière de moyen terme pour construire son projet électoral
 - Les moments clé pour définir sa stratégie financière
 - Les utilisations possibles de cette démarche stratégique
- Cas pratique en utilisant un outil de simulation sur excel.

Le rappel de la structure budgétaire et financière d'une collectivité

- Les principes budgétaires
 - Les documents budgétaires
 - Les mécanismes de financement du budget
- Exercices à partir d'un exemple de budget.

L'analyse budgétaire et financière

- L'analyse des résultats comptables
 - L'analyse budgétaire
 - L'analyse des capacités d'épargne
 - L'analyse du mode de financement des investissements
 - L'analyse de la fiscalité
 - L'analyse de l'endettement
- Cas pratique en utilisant un outil de simulation sur excel.

La construction d'un modèle prospectif de simulation

- Les données à prendre en compte
 - Les différentes feuilles de calcul
 - Les liens entre les feuilles de calcul
 - Les hypothèses
- Cas pratique en utilisant un outil de simulation sur excel.

La méthodologie d'élaboration de la stratégie financière de moyen terme

- La prospective au fil de l'eau
 - L'intégration du programme d'investissement
 - Les leviers d'arbitrage
 - La méthode d'utilisation des leviers d'arbitrage
 - Le mixage des leviers
 - L'arbitrage finale et la prospective financière de référence
- Cas pratique en utilisant un outil de simulation sur excel.

L'évaluation de la sensibilité de la prospective financière de référence

- La méthode d'évaluation de la sensibilité
 - Les différentes simulations et synthèses à réaliser
- Cas pratique en utilisant un outil de simulation sur excel.

Formateur : Monsieur Laurent GUYON

Laurent Guyon, Cadre A+ de la fonction publique territoriale, il a exercé différentes missions pour tous types de collectivités et établissements publics. Il est également maître de conférence associé et enseignant dans plusieurs universités. Il enseigne par ailleurs les finances publiques dans plusieurs masters professionnels (3ème cycle) en présentiel ou à distance (FOAD). Par ailleurs, il anime régulièrement des sessions de formation dans le domaine de la gestion financière, budgétaire et comptable des collectivités territoriales et au-delà des organismes publics (État, établissements publics nationaux...). Enfin, il rédige des ouvrages ou articles pour des publications professionnelles dans tous les domaines du management public local mais également sur des thématiques techniques et opérationnelles.



Les points forts de la formation :

Une formation construite à partir d'outils de simulation
De nombreux cas pratiques et échanges avec les participants
La mise en avant de ratios et indicateurs
Un formateur praticien expérimenté (plus de 20 ans), spécialiste des finances publiques, cadre

Modalités pédagogiques :

Diaporama
webographie
Echanges d'expériences
Exercices et cas pratiques
Mises en situation

Public :	Format :	Financement et coût :
Elus, Collaborateurs d'élus, Cadres administratifs, Agents de la collectivité.	En intra : dans une salle mise à disposition par la collectivité En inter-collectivité : dans une salle mise à disposition par notre organisme A distance : en classe virtuelle synchrone en présence de Monsieur Laurent GUYON	<i>(Tarif Exonéré de TVA – Art. 261.4-4.a du CGI)</i> Intra financement collectivité : Si vous souhaitez programmer cette session en intra, sur le budget formation de la collectivité, le tarif pour le groupe est le suivant : Pour une formation de 7 heures en intra (financement collectivité -hors frais de déplacement): - Moins de 2 000 habitants 1 990 euros TTC - De 2 000 à 5 000 habitants 2 200 euros TTC - Plus de 5 000 habitants 2 400 euros TTC Intra : financement DIF ELU : Si vous souhaitez programmer cette session en intra, le tarif est le suivant : Le coût par personne est de 400 € TTC si DIF ELU <i>(Exonéré de TVA – Art. 261.4-4.a du CGI)</i>
Evaluation des acquis :	Accessibilité et référent handicap :	

Cas pratiques et exercices pour mettre en application les connaissances
Quizz individuels et collectifs
Evaluation à chaud après la formation

Dans le cadre de l'accueil des personnes en situation de handicap sur nos formations, nous vous remercions de nous signaler si vous avez un besoin de compensation pour accéder à la formation. A partir de l'expression de vos attentes, nous mettrons en place un accueil et un accompagnement spécifique pour favoriser l'accès à la formation que vous souhaitez suivre.
Le référent handicap FDEL Monsieur GILBERT échangera avec vous sur votre besoin de compensation.

Nombre maximum de participants par session de formation :

- Le nombre maximal de participants par session de formation liée à l'exercice du mandat financée en tout ou partie par le droit individuel à la formation des élus locaux est fixé à 15 personnes. Lire l'Arrêté du 12 juillet 2023 <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043814461>
- Si la collectivité finance la formation sur le budget formation des élus, le nombre de participants peut être plus élevé.

Délai d'accès à cette formation : le délai d'accès est abordé différemment selon qu'il s'agit d'une action de formation en inter-collectivités, d'une action en intra ou d'une action à distance.

- Pour les formations programmées en inter-collectivités ou à distance, le délai d'inscription incompressible si financement DIF ELU est de 11 jours ouvrés avant le jour J de la formation, il est au plus tard de 3 jours ouvrés avant la formation si financement sur le budget de la collectivité.
- Pour les formations en intra, la date est fixée ensemble selon vos disponibilités et celles de Monsieur Laurent GUYON. Un délai de 3 semaines est généralement nécessaire pour mettre en place la formation.

Mise à jour régulière des résultats de satisfaction sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://www.formationdeseluslocaux.fr/eval>